

médaille, qui serait la seule récompense digne d'être donnée à un petit Français qui s'est distingué à sauver la vie d'autrui au péril de la sienne.

" Je l'espère. En attendant, il m'a semblé que peut-être cela te ferait plaisir de savoir qu'il y a hors de ton pays quelqu'un qui te veut du bien et qui t'en voudra toujours, à cause du courage et du dévouement dont tu as donné la preuve, d'autant plus que cette ami habite bien loin, en Amérique !

" Je te prie d'accepter de sa part la somme de 500 francs comme marque de son estime, et je te conseille de ne pas dépenser cet argent, mais bien de le mettre à la Banque, où peut-être il croîtra avec le temps.

" Si tu as le temps et le désir d'écrire, une lettre serait la bienvenue à l'ami dont je te parle, et il ne serait pas fâché non plus de posséder ton portrait.

" Bien à toi.

" ALFRED CORNING CLARK

" 64 West, 22 street, à New-York.

" A Southampton jusqu'au 10 octobre."

La presse associée.—Hier a eu lieu dans la salle du Saptour-Haydn l'assemblée générale annuelle des membres de la Presse associée de la province de Québec, pour l'élection des officiers. Avant de procéder, M. Le Vasseur, président, lut un rapport très circonstancié des opérations de l'année, et fit une revue complète des faits les plus saillants concernant l'Association fondée en décembre de l'année dernière. Nous publierons ce rapport sous peu de jours.

M. S. Marcotte, trésorier, lut le rapport financier que les membres jugèrent satisfaisant. Un petit déficit d'une vingtaine de dollars fut comblé, séance tenante, grâce à la générosité de M. Léger Brousseau, vice-président honoraire de l'Association.

Puis on procéda à l'élection des officiers, et le scrutin apporta le résultat suivant :

Président honoraire : l'honorable M. Boucher de la Bruère, président du Conseil Législatif et rédacteur-propriétaire du *Courrier de Saint-Hyacinthe*.

Vice-président honoraire : M. Léger Brousseau, propriétaire du *Courrier du Canada* et M. E. T. D. Chambers, assistant-rédacteur du *Morning Chronicle*.

Président actif : M. N. Le Vasseur.

Vice-présidents actifs : M. J. Carrel, rédacteur-propriétaire du *Daily Telegraph* et du *Saturday Budget*, et M. F. L. Désaulniers, M. P. P., rédacteur du *Messenger de Nicolet*.

Secrétaire : Dr N. E. Dionne, rédacteur du *Courrier du Canada*.

Assistant-secrétaire : M. F. L. Demers, co-propriétaire du *Canadien* et de *l'Événement*.

Trésorier : M. S. Marcotte, gérant de *l'Événement*.

Bibliothécaire : M. Legendre correspondant de divers journaux et revues.

Des remerciements furent votés aux membres du Saptour-Haydn, pour la location gratuite de leur salle, à M. Léger Brousseau pour son don gracieux, et aux officiers sortant de charge.

M. LeVasseur remercia cordialement l'assemblée de l'honneur qu'on lui faisait de l'appeler à présider pour une année encore les délibérations d'un corps aussi important que celui des journalistes de la province de Québec.

Il y avait vingt-six membres actifs présents à cette réunion.

CAUSERIE AGRICOLE

EXPLOITATION DES PRÉS FAUCHÉS.

(Suite.)

Durée de la prairie.—La durée d'une prairie naturelle pourrait être illimitée, et elle l'est en effet lorsqu'on sait donner à cette prairie les soins qu'elle requiert. Une prairie naturelle ne vieillit pas, à proprement parler ; mais, soumise à une mauvaise culture,

elle faiblit, les meilleures plantes qui la composent disparaissent et sont remplacées par d'autres peu productives et peu succulentes qui nous obligent assez souvent à labourer la terre. Or c'est toujours une perte que d'être obligé de labourer une prairie, car elle exige pour sa formation des déboursés assez considérables qu'il faudra renouveler lorsqu'on voudra reconstituer cette prairie. On reconnaît généralement qu'une prairie a besoin d'être labourée quand elle est en partie couverte de mousse. Si l'on veut que cette mousse disparaisse, fumons la prairie, donnons-lui les engrais convenables ; arrosons-la avec des engrais liquides en petite quantité, tels que purins et urines bien étendus d'eau ; répandons sur sa surface des engrais pulvérulents tels que cendres, poudre d'os, quelques engrais commerciaux, et la prairie ne vieillira pas ; au contraire, son produit ne fera qu'augmenter. En outre, n'oublions pas les autres soins, pour activer la végétation des plantes.

Les mauvaises herbes font un tort immense aux prairies, et il ne faut pas seulement se borner à les couper. A l'égard des chardons l'arrachage n'est pas toujours facile, mais il y a des temps, après une pluie par exemple, où la terre est ramollie, et l'on peut alors enlever leurs racines.

Si la prairie était éclaircie, un bon hersage suivi d'un léger ensemencement rajeunirait cette prairie. Quoique, cependant, avec ces soins la durée de la prairie puisse être illimitée, il est de notre intérêt de labourer à de longs intervalles.

Pendant la durée d'une prairie, il s'accumule à sa surface de nombreux débris qui, en se décomposant, forment de riches engrais. Dans la position où ils se trouvent, ils ne sont d'aucune utilité pour la végétation. En labourant la prairie on les enfouit dans le sol et on les oblige à se décomposer et à servir à la nutrition de quelques autres plantes. La couche de terre alors retournée par la charrue est presque totalement formée de débris organiques, lesquels exposés aux rayons ardents du soleil et aux vents desséchants s'évaporent en assez forte proportion. La perte que l'on éprouve ainsi est notable et il est étonnant qu'on néglige de prendre les moyens d'arrêter cette déperdition, surtout quand ces moyens sont si simples et si peu coûteux. Il suffit de mettre à la surface du sol une légère couche de plâtre, dans la proportion d'un minot et demi à deux minots par arpent.

Quand la prairie a été labourée, il ne faut pas l'épuiser, car c'est une poule aux œufs d'or qu'il ne faut pas tuer pour avoir sa richesse. Toute la richesse qu'on lui enlèvera devra lui être restituée plus tard, et tout en diminuant les récoltes on n'aurait fait aucune économie. Si l'on a l'intention de reconstituer la prairie, on n'enlèvera de cette prairie que peu de surabondance de principes fertilisants, et pour cela deux ou trois récoltes suffiront dans les terres plus riches. Il ne faudra pas aller au-delà, et dans la deuxième de ces récoltes on devra semer les plantes qui doivent réformer la prairie.

Le défrichement d'une prairie naturelle, dans tous les cas, ne doit se faire qu'à l'époque où le produit est devenu trop faible ; et avant d'arriver à cette extrémité il faut essayer s'il ne serait pas possible de faire revivre cette prairie, car plusieurs herbages faibles en apparence peuvent avoir été amenés à cet état par